

Justificatif généré le 28/06/2022

Support de parution :



Date de parution :

28/06/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=302208>

N° d'annonce :

614540

Arpège

Société par actions simplifiée au capital de 500 €

**Siège social** : 49-51 Avenue George V 75008 PARIS

912 229 192 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 8 juin 2022, l'associé unique a décidé de :

– désigner la société FAST LANE Société Civile – 15 Boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS – 913.930.236 RCS PARIS, en qualité de Président, en remplacement de Mme Bérange BARBE ;

– augmenter le capital social d'un montant de 1.790.426,50 € pour le porter à 1.790.926,50 €, par l'émission de 17.904.265 actions ordinaires nouvelles de 0,10 € de valeur nominale chacune ;

– augmenter le capital social d'un montant de 149.187 € pour le porter à 1.940.113,50 €, par l'émission de 1.491.870 actions nouvelles de 0,10 € de valeur nominale chacune ;

– augmenter le capital social d'un montant de 85.213 € pour le porter à 2.025.326,50 €, par l'émission de 852.130 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune ;

– transférer le siège social à l'adresse suivante :

**60 Rue de Monceau – 75008 PARIS**

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

– augmenter le capital social d'un montant de 111.302,60 € pour le porter à 2.136.629,10 €, par émission de 946.026 actions ordinaires et de 167.000 ADP1 de 0,10 € de valeur nominale chacune ;

– augmenter le capital social d'un montant de 754.226,10 € pour le porter à 2.890.855,20 €, par émission de 7.542.261 actions ordinaires nouvelles de 0,10 € de valeur nominale chacune.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Mentions seront portées au RCS de Paris.

Le président.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeHBGMBue**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHBGMBue>

